

# CALENDRIER FEDERAL

## 2018

### Dossier transmis pour actions à:

- Mesdames et Messieurs les Responsables Calendrier de Clubs
- Mesdames et Messieurs les Responsables Calendrier de Ligues

### Et pour information à :

- Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs
- Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligues
- Mesdames et Messieurs les Présidents de CDV
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Commissions sportives
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Commissions Régionales d'Arbitrage
- Mesdames et Messieurs les Présidents de Classes
- Mesdames et Messieurs les Cadres techniques



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

## EDITO

Le calendrier fédéral donne les informations essentielles pour nos régatiers en fonction de leurs parcours respectifs. La saison sportive est alignée sur l'année civile, 1er janvier au 31 décembre, comme le confirme la validité de la licence annuelle. C'est l'outil indispensable à la disposition de nos licenciés pour vivre leurs pratiques sportives. La mise à jour quotidienne garantit une information crédible auprès des licenciés.

Ce calendrier, se construit en harmonie avec les clubs, comités départementaux, ligues régionales et les classes. L'initiateur en est toujours le Club. Celui-ci constitue la cellule fondamentale de la créativité et de l'organisation de nos compétitions. La primauté doit être donnée aux compétitions de proximité qui répondent à l'objectif du développement durable. Les régates amicales, conviviales, demeurent la clé de nos pratiques.

La Ligue régionale est le garant de la cohérence de ce calendrier qui valide les manifestations organisées sur son territoire.

Le calendrier national évolue chaque année en fonction des dates traditionnelles de fêtes républicaines et religieuses, les événements récurrents, mais aussi des opportunités.

Moins d'épreuves, plus de rassemblements. Sachons valoriser nos grands rendez-vous nationaux de Classe et de Pratique, sachons également éviter habilement la concurrence entre les épreuves et favoriser les regroupements de Classe.

Les grandes épreuves, en particulier les Championnats de France sont protégés, il ne peut y avoir de compétitions concurrentes aux mêmes dates.

Des instances de médiation au niveau régional doivent être mises en place pour assurer une bonne régulation du calendrier. Pour autant chacun adaptera son programme en fonction des impondérables, conditions climatiques, contraintes spécifiques...

Nous remercions tous les acteurs : Clubs, CDV, Ligues, Classes, celles et ceux qui inlassablement alimentent le calendrier fédéral et la publication des résultats sportifs de nos épreuves.

Corinne Migraine  
Vice-Présidente  
Département Compétition Performance

Jean Pierre Salou  
Vice-Président  
Département Compétition Performance

## LE CALENDRIER FEDERAL

<b>CALENDRIER FEDERAL 2018</b>	<b>1</b>
<b>EDITO</b>	<b>2</b>
<b>I. Présentation</b>	<b>4</b>
I.1. Contact	4
I.2. Parution	4
<b>II. Le Responsable calendrier de Ligue - RCL</b>	<b>4</b>
II.1. Désignation	4
II.2. Identification	5
II.3. Coordination avec le niveau national	5
II.4. Organisation du calendrier	5
II.5. Résultats	5
II.6. Médiateur	5
II.7. Unique interlocuteur	5
<b>III. Le Responsable calendrier du Club - RCC</b>	<b>5</b>
III.1. Désignation	5
III.2. Organisation du calendrier	5
III.3. Le RCC : interlocuteur du responsable calendrier de la ligue	6
<b>IV. Les obligations de l'organisateur</b>	<b>6</b>
IV.1. Préambule	6
IV.2. Obligations de l'organisateur	6
IV.3. Cas particuliers	6
<b>V. Gradation des épreuves et codes de participation</b>	<b>8</b>
V.1. Gradation des épreuves	8
V.2. Codes de participation	10
<b>VI. La protection des compétitions et/ou épreuves</b>	<b>11</b>
<b>VII. Echancier calendrier fédéral</b>	<b>12</b>
<b>VIII. Normalisation du calendrier</b>	<b>12</b>
<b>IX. Documents de référence</b>	<b>16</b>
<b>X. Championnats de type challenges et trophées</b>	<b>17</b>
X.1. Championnat de type « Challenge »	17
X.2. Championnat de type « Trophée »	17
<b>XI. Traitements des résultats</b>	<b>18</b>
XI.1. Obligation de transmettre les résultats	18
XI.2. Messages d'alerte	19
XI.3. Prise en compte des résultats dans les classements	19
XI.4. Conséquences de la non transmission de résultats	20
XI.5. Annulation / invalidation / suppression	20
XI.6. Séries et groupes de classement	20
XI.7. « Course par Equipe »	21
<b>XII. Séries et grades voile légère et habitable</b>	<b>22</b>
FICHE CREATION ET/OU MODIFICATIONS - HORS DELAIS – DEMANDE EXCEPTIONNELLE24	

***Ce document est un document de rappel de règlement destiné à tous les acteurs du calendrier fédéral. Il est aussi un document pédagogique permettant à chaque acteur de la chaîne sportive de construire la saison sportive depuis le Club, le Comité Départemental et la Ligue en responsabilisant les personnes qui saisissent le calendrier et aux coureurs de bâtir leur programme sportif.***

## **I. PRESENTATION**

### **I.1. CONTACT**

Votre contact à la Fédération Française de Voile :

Par mail, une adresse unique par année : [calendrier2018@ffvoile.fr](mailto:calendrier2018@ffvoile.fr)

Par téléphone :

- Habitable : 01 40 60 37 07
- Voile Légère : 01 40 60 37 01

Le calendrier officiel 2018 sera mis en ligne au plus tard, début janvier 2018.

### **I.2. PARUTION**

Le calendrier fédéral est consultable toute l'année et par tout public sur le site de la FFVoile : <http://www.ffvoile.fr/ffv/sportif/Calendrier/Calendrier.aspx>

**Pour apparaître à la consultation « Grand Public » sur le site Internet fédéral :**

- ✓ Toutes les épreuves de Grade 5A, 5B, 5C devront être validées par les Ligues. Le Conseil d'Administration du 22 juin 2007 a voté la délégation de pouvoir donnée aux Ligues pour la gestion du calendrier afférant aux Grades 5A, 5B, 5C ; par conséquent, l'ensemble des épreuves de Grade 5A, 5B, 5C sera validé et géré par chaque Ligue pour les épreuves qui la concernent y compris dans le mois qui précède la date de l'épreuve.
- ✓ Toutes les épreuves de grade 4 à W devront être validées par les Ligues et le Département Compétition Performance.
- ✓ Il existe depuis 2008 un « Extra » Grade. Ce Grade purement « évènementiel » regroupera l'ensemble des compétitions « Majeures » de la FFVoile, qui, chacune indépendante l'une de l'autre reçoit un Grade « sportif » de W à 3. Le Conseil d'Administration a confié au Bureau Exécutif la mission de déterminer les compétitions concernées.

## **II. LE RESPONSABLE CALENDRIER DE LIGUE - RCL**

### **II.1. DESIGNATION**

Le Responsable Calendrier est désigné par le Président de chaque Ligue et identifié sur la fiche d'information de la Ligue sur le site FFVoile :

<http://www.ffvoile.net/ffv/web/carto/Structureliste.asp?struct=ligue> (un document d'aide à la mise à jour est consultable sur cette page Internet) ;

Il siège au sein de la Commission Sportive de la Ligue.

**Nous invitons toutes les ligues à vérifier qu'un unique Responsable Calendrier soit identifié, possibilité d'un RCL pour l'Habitable et un pour la Voile Légère. Le Département Compétition Performance reviendra vers les ligues qui auront plusieurs RCL désignés afin qu'elles fassent leur choix.**

## II.2. IDENTIFICATION

Tout nouveau Responsable Calendrier de Ligue doit demander **un identifiant et mot de passe** qui lui permettra d'intervenir sur le calendrier de sa Ligue.

## II.3. COORDINATION AVEC LE NIVEAU NATIONAL

Le Responsable Calendrier de Ligue est le coordinateur entre la Ligue et le Groupe National Calendrier de la Fédération Française de Voile. Il reste l'interlocuteur direct du Département Compétition Performance pour étudier et décider des évolutions et modifications possibles dans le choix du club, du support, des dates, du grade, etc. ...

## II.4. ORGANISATION DU CALENDRIER

**Fondamental**

**Le Responsable Calendrier de Ligue prépare l'organisation du calendrier de la Ligue en liaison avec les Clubs, les délégués de Classe, les Classes et la Commission Sportive de sa Ligue.**

**Il doit veiller à la meilleure répartition spatiale et temporelle des épreuves dans le respect de l'échéancier et de la saison sportive définie par la FFVoile, à la saisie du calendrier de sa ligue sur le site web de la FFVoile et valide les compétitions saisies par les clubs de sa Ligue. Il a à sa disposition un accès via l'interface calendrier qui lui permet de visualiser le calendrier en construction de toutes les ligues.**

## II.5. RESULTATS

Le Responsable Calendrier de Ligue veillera également à la remontée des résultats des épreuves. De plus il sensibilisera les clubs à indiquer, via l'interface calendrier, les annulations ou invalidations d'épreuves. Il sera destinataire des messages d'alerte pour non transmission des résultats cf. XI.2.

## II.6. MEDiateUR

Le rôle de médiateur et de régulateur du Responsable Calendrier de Ligue est un rôle majeur dans l'établissement de l'ensemble du calendrier. En effet, seule une personne ayant la vision générale d'épreuves se déroulant sur le même plan d'eau ou, un plan d'eau voisin, peut proposer des arbitrages cohérents afin d'éviter les télescopages d'épreuves ou des concurrences malheureuses.

## II.7. UNIQUE INTERLOCUTEUR

Si la Ligue délègue à plusieurs spécialistes la construction du calendrier, nous ne devons avoir comme seul interlocuteur que le Responsable Calendrier identifié par chaque Ligue pour la Voile Légère et/ou l'Habitable. Nous ne prendrons en compte aucune proposition venant d'une autre personne.

## III. LE RESPONSABLE CALENDRIER DU CLUB - RCC

### III.1. DESIGNATION

Le Président du club désigne un Responsable Calendrier du club.

Nous invitons, chaque Président de Club, à enregistrer sur la base fédérale le responsable calendrier du Club en lui donnant les droits nécessaires pour qu'il puisse se connecter sur le calendrier. [Mode d'emploi](#)

### III.2. ORGANISATION DU CALENDRIER

Le Responsable Calendrier du club doit veiller au respect de l'échéancier et de la saison sportive définis par la FFVoile et des directives de sa ligue concernant les régates de grade 5A, 5B et 5C, ainsi qu'à la saisie du calendrier de son club sur le site web de la FFVoile.

### III.3. LE RCC : INTERLOCUTEUR DU RESPONSABLE CALENDRIER DE LA LIGUE

Le Responsable Calendrier de Ligue recevra quotidiennement un mail lui indiquant la liste des épreuves qui ont été saisies par les clubs de la ligue concernée dans les dernières 24 heures. Le responsable calendrier de Ligue pourra entrer en contact avec les responsables calendriers de club s'il souhaite de plus amples informations.

## IV. LES OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

### IV.1. PREAMBULE

Conformément au Règlement Sportif de la FFVoile (art.I.4.1) consultable sur le site de la FFVoile, l'inscription au calendrier de la FFVoile est obligatoire pour toutes compétitions et manifestations nautiques :

[http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/Reglement\\_sportif.pdf](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/Reglement_sportif.pdf)

L'inscription au calendrier des épreuves permet non seulement aux clubs organisateurs de se conformer aux obligations légales mais également aux coureurs d'accéder à l'information et programmer ainsi leur saison sportive.

Les épreuves (code bateau) non inscrites au calendrier ne pourront pas l'être a posteriori et ne pourront par conséquent pas recevoir de résultats.

Il est important que les clubs organisateurs revisitent leur calendrier en tout début d'année suite à la période de validation de la FFVoile qui se déroule en fin d'année n-1. De même, il est recommandé de vérifier ce calendrier en cours d'année afin de mettre en adéquation le calendrier et l'évolution des pratiques et/ou des préinscriptions.

### IV.2. OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

- En complément des documents de référence énumérés au point IX, l'organisateur ayant inscrit une compétition au calendrier s'engage à respecter les points suivants :

- ✓ **Etre unique et clairement identifié** au sens de l'arrêté du 3 mai 1995 modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 relatif aux manifestations nautiques en mer : Article 1 alinéa 3.
- ✓ L'échéancier mis en place pour l'inscription d'une compétition ;
- ✓ Déclarer la compétition à l'Administration compétente
- ✓ Demander l'autorisation (pour un organisateur non membre de la FFVoile) de la compétition à la FFVoile si les dispositions de l'Article L 331-5 du Code du Sport lui sont applicables ;
- ✓ Editer l'Avis de Course, il est recommandé de le diffuser au moins 2 mois avant la compétition pour les grades 4 à W et un mois pour les autres régates.

Conformément au règlement sportif et à la prescription fédérale faite à la RCV 25, l'utilisation des documents avis de course et instructions de course types est obligatoire pour les compétitions de grade 5 et 4 :

[http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/RC\\_complementaires.asp](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/RC_complementaires.asp)

- ✓ Saisir et adresser à la FFVoile, dès la fin de la compétition, (via Freg) tous les résultats des épreuves en inscrivant la totalité des équipiers par le numéro de licence et en indiquant les supports pour les épreuves interséries.
- ✓ Annuler toute épreuve qui ne sera pas courue, ou invalider, dès la fin de l'épreuve, celle qui n'a pas pu être courue ou validée quel qu'en soit le motif.

### IV.3. CAS PARTICULIERS

#### IV.3.a. Compétition à Direction de Course

Selon la nature des compétitions, leur durée, leur parcours, le type de bateaux utilisés, la difficulté et les conditions prévisionnelles de déroulement, certaines compétitions nécessitent la présence d'un directeur de course au large.

Pour les épreuves Habitable et Voile Tradition, la réglementation en vigueur des compétitions à Direction de Course au Large ne vous permet d'ajouter une épreuve que dans le seul cas où votre parcours ne comporte qu'une étape ou une course de moins de 150 milles. Dans le cas contraire, contacter le Département Compétition Performance – [Habitable@ffvoile.fr](mailto:Habitable@ffvoile.fr).

Plus d'information, [http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/reglt\\_directeurs\\_course.pdf](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/reglt_directeurs_course.pdf)

#### **IV.3.b.** Compétitions organisées exclusivement hors du territoire français

Les compétitions organisées, soit directement par des structures membres ou organes déconcentrés de la FFVoile, soit en collaboration avec, soit exclusivement par des clubs étrangers, et se déroulant exclusivement hors du territoire français ne peuvent être inscrites au calendrier de la FFVoile. Par contre, elles peuvent, au cas par cas sur proposition de la structure membre, apparaître au calendrier de la FFVoile en tant qu'épreuve internationale (IE) organisée à l'étranger.

L'organisation de telles compétitions nécessite obligatoirement l'accord préalable de la Fédération du territoire concerné (dans l'hypothèse où la structure membre participe directement ou indirectement à l'organisation), dans le respect de ses règlements, et le respect des textes législatifs et réglementaires en vigueur relatifs à l'organisation de manifestations nautiques, du pays concerné. Ces compétitions seront éventuellement inscrites au calendrier officiel de la Fédération du territoire concerné.

NB : L'organisation par une structure membre de la FFVoile d'une compétition à l'étranger nécessite l'obtention d'une extension de la garantie d'assurance en Responsabilité Civile devant être conforme aux besoins exigés par la réglementation du pays concerné.

#### **IV.3.c.** Accueil d'une compétition par une ligue autre que celle du club organisateur

Lorsqu'une compétition est organisée par un club sur un plan d'eau situé en dehors de sa propre ligue, le « RCL Ligue d'accueil » devra notifier clairement son accord ou désaccord pour accueillir cette compétition sur ledit plan d'eau. Le « RCL Ligue d'origine » aura une visibilité sur cet avis.

**Nous recommandons néanmoins au club organisateur ou à sa ligue de prendre contact avec la ligue d'accueil pour fournir toutes les informations nécessaires afin que le RCL de la ligue d'accueil puisse valider la compétition.**

##### Description de la procédure :

Si le plan d'eau n'est pas situé dans la ligue du club organisateur, le club organisateur doit obligatoirement indiquer la ligue d'accueil lors de la saisie de la compétition sur le calendrier.

Le « RCL Ligue d'accueil » recevra automatiquement un mail d'information. Il devra, via l'interface calendrier, valider ou refuser l'accueil de cette compétition dans sa ligue.

Un refus pourra toujours être modifié, une validation pourra être modifiée dans les 3 heures suivant l'avis. Au-delà de ces 3 heures, si nécessaire, le « RCL Ligue d'accueil » devra adresser une demande à la FFVoile via le mail dédié au calendrier.

Le « RCL Ligue d'origine » ne devra pas valider ladite compétition tant que le « RCL Ligue d'accueil » n'aura pas donné un accord favorable.

Lorsque l'accueil de la compétition n'est pas accepté par le « RCL Ligue d'accueil », le club organisateur qui souhaiterait organiser la compétition sur un autre plan d'eau, devra créer une nouvelle compétition.

#### IV.3.d. Convention d'organisation avec un partenaire

Conformément aux dispositions des Règles de Course à la Voile de World Sailing, dans le cas d'une organisation par un organisme non membre de la FFVoile, une convention d'organisation conjointe avec un membre de la FFVoile doit fixer les conditions d'organisation précisant notamment les obligations respectives des deux parties et la désignation de L'ORGANISATEUR UNIQUE auprès des autorités maritimes (modèle « Convention d'Organisation Conjointe » figurant dans le Règlement [http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/Convention\\_organisation\\_conjointe.pdf](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/Convention_organisation_conjointe.pdf)).

Une copie de la convention passée devra être adressée à la FFVoile.

#### IV.3.e. Compétitions dotées d'un certain montant de prix

Les compétitions remettant des prix en nature ou en espèce d'un montant supérieur ou égal à 15 000 (quinze mille) € sont inscrites au calendrier officiel de la FFVoile directement par la Fédération (cf § 1.4.4.1 du règlement technique de la FFVoile)

#### IV.3.f. Organismes non membres de la FFVoile – Convention

Conformément aux dispositions de l'article L 331-5 du Code du Sport, les organisateurs d'une compétition ouverte aux licenciés de la FFVoile donnant lieu à une remise de prix en argent ou en nature supérieure à 3 000€, qui ne sont pas membres de la Fédération, doivent obtenir l'autorisation de la FFVoile.

Cette autorisation est demandée au moins trois mois avant la date fixée pour le déroulement de la manifestation. Elle est subordonnée notamment à la conclusion d'une convention entre l'organisateur et la FFVoile.

#### IV.3.g. Organisation sur Voies Navigables de France

Le protocole d'accord VNF/CNOSF relatif à la pratique des sports nautiques sur les voies navigables intérieures s'impose à tous. Les Clubs pratiquant sur Voies Navigables de France doivent inscrire toutes leurs épreuves, y compris les épreuves de Grade 5A 5B et 5C, pour le 1<sup>er</sup> janvier de l'année concernée car la FFVoile doit fournir au CNOSF (ou CISON) la liste de ces épreuves avant le 31 janvier.

Les clubs concernés doivent transmettre leurs épreuves à la représentation locale de VNF pour le 15 février. Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à consulter le site Voies Navigables de France : <http://www.vnf.fr/vnf/home.vnf?action=vnf>

## V. GRADATION DES EPREUVES ET CODES DE PARTICIPATION

### V.1. GRADATION DES EPREUVES

#### V.1.a. Objectif

L'objectif de cette Gradation est :

- ✓ de classer les événements organisés par la FFVoile **en fonction du niveau sportif des épreuves**
- ✓ de permettre à tout pratiquant licencié, de tout âge et de toute pratique, de participer aux **Classements, Nationaux et Régionaux Individuels Fédéraux**.

#### V.1.b. Les Grades

- ✓ Le Grade « Evènementiel »  
Extra Grade ou Evènement FFVoile : Vitrine des compétitions de prestige.
- ✓ Les Grades « Sportifs »  
**Grade W** : Championnats du Monde de Classe Olympique, Match Race, Classes « Haut Niveau » Habitable<sup>1</sup> et Funboard,



**Grade 1** : Epreuves « majeures » à participation internationale, en Voile Olympique, Match Racing, Classes « Haut Niveau » Habitable<sup>1</sup> et Funboard

**Grade 2** : Epreuves à participation internationale de Voile Légère, Match Race et Habitable<sup>1</sup>, et Championnats de France Elite

**Grade 3** : Championnats de France des Classes et Championnats de France de Pratiques et Championnats de France Minimes et Espoirs  
Epreuves « majeures » à participation nationale ou internationale en Voile Légère, Match Race et Habitable<sup>1</sup>

**Grade 4** : Championnats de France Entreprise, Championnats de France National 2 et Championnats de France des Fédérations affinitaires.  
Epreuves à participation nationale, internationale ou regroupant plusieurs Ligues d'un niveau sportif supérieur aux Grades 5A – 5B et 5C, en Voile Légère, Match Race, et Habitable<sup>1</sup>.

**Grades 5A – 5B et 5C** : Epreuves dédiées aux coureurs de clubs, de départements ou bassins et d'une ou plusieurs Ligues dont le niveau sportif est inférieur au grade 4, en Voile Légère, Match Race et Habitable<sup>1</sup>.

**Les Grades 5A – 5B et 5C** doivent permettre la promotion de la pratique compétitive conviviale, du plan local au plan régional, en Voile Légère, Habitable<sup>1</sup> et Match Race.

Les dispositions de saisie du calendrier fédéral permettent aux Clubs, CDV, Ligues, après une saisie globale du calendrier dans le deuxième semestre de l'année « n-1 », d'harmoniser la politique sportive d'une région en ayant la possibilité d'inscrire ensuite toute l'année « n » quelques compétitions supplémentaires en grade 5A – 5B et 5C et de gérer les évolutions de celles déjà inscrites.

Pour une bonne construction et harmonisation du calendrier sportif il est important que chacun produise ses meilleurs efforts pour inscrire les grades 4 et 5A et opérer les arbitrages qui s'imposent avant le 16 octobre 2017 permettant ainsi aux ligues de pouvoir valider et construire la suite du calendrier.

#### **V.1.c.** L'affichage du Grade (seul déterminant du niveau sportif)

Chaque compétition inscrite au calendrier FFVoile est constituée d'une ou plusieurs épreuves. Le dispositif de Gradation s'applique à chacune des épreuves de chaque compétition. Dans le cas d'une compétition constituée de plusieurs épreuves dont le niveau sportif est différent, chacune d'elles sera gradée à des niveaux différents, mais le Grade de la compétition sera unique : celui de l'épreuve au Grade le plus élevé.

#### **V.1.d.** Le Grade maximum d'accès

L'attribution d'un Grade maximum d'accès pour chaque série et classe en Voile Légère et Habitable<sup>2</sup> sera définie par la FFVoile en fonction du « niveau sportif » reconnu en France et à l'international de chaque série et classe. Cette attribution sera un guide pour les clubs organisateurs de compétitions, leur permettant de connaître le niveau sportif maximum auquel peut prétendre chaque série ou classe. (cf. § XII)

#### **V.1.e.** La Gradation et RSO

Pour toute inscription au calendrier FFVoile de compétition et/ou d'épreuve en « Voile Habitable » et « Voile Tradition », et pour tous les Grades il est recommandé de préciser la catégorie des RSO si l'organisateur souhaite ou a l'obligation de les utiliser.

---

<sup>1</sup> Habitable : comprend la Voile Tradition

<sup>2</sup> Habitable : comprend la Voile Tradition

## V.2. CODES DE PARTICIPATION

La définition du code de participation est IMPORTANTE parce qu'elle permet de connaître l'origine des participants sans la limiter. Ces codes définissent une tendance de participation sans restriction. Tous les licenciés FFVoile doivent pouvoir être accueillis et classés sur les épreuves dans la limite de l'Admissibilité de l'avis de course. Le code de participation ne définit pas le niveau sportif de l'épreuve contrairement aux grades.

**V.2.a.** Les codes de participation à votre disposition sont :

- Code **CL** : Praticants de Clubs
- Code **D** : Praticants de Départements
- Code **L** : Praticants de Ligues
- Code **IL** : Praticants de l'inter région,
- Code **N** : Praticants de l'ensemble du territoire
- Codes spécifiques pour les Championnats de France pour lesquels l'origine des participants peut être multiple :
  - Les Championnats de France FFVoile : ex : Minimes, Espoirs, Elite sont identifiés par la lettre **F**
  - Les Championnats de France de Classes et de Pratiques sont identifiés par le code **FP**.
  - Les autres championnats de France : ex : Championnat de France Voile Entreprise, UNSS, ... sont identifiés par le code **FA**.

Sachant que chacun de ces regroupements de participants pourrait accueillir des étrangers, la fonctionnalité supplémentaire : « Accueil étranger → oui ou non » peut s'ajouter aux participations traditionnelles sans pour autant indiquer des épreuves à forte représentation étrangère et peu de pratiquants français (IN).

Celles-ci seront désignées comme telle (Code IN) uniquement sur décision fédérale.

La Fédération Française de Voile ne saurait accepter ou soutenir aucun recours sur les règles de classes / jauges, les systèmes de handicap ou les systèmes de classement dont les éléments ne lui sont pas connus.

**V.2.b.** Recommandations pour les régates de Ligue (L) Voile Légère

Pour diminuer les coûts de l'activité et entrer dans la démarche du développement durable, une réduction du nombre de déplacements et des journées de régates est engagée sans déstabiliser pour autant le dispositif d'animation.

1. Chaque Ligue a à sa disposition, un crédit de 9 jours / année de régates de Ligues.
2. Chaque Ligue est libre d'organiser ces journées dans le cadre suivant :
  - a. 6 régates d'1 jour + 1 régates de 2 jours → total 7 déplacements (maximum possible, ce qui veut dire qu'il ne peut y avoir pour une série ou classe plus de 7 déplacements en régates de Ligue dans l'année)
  - b. 5 régates d'1 jour + 2 régates de 2 jours → total 7 déplacements (maximum possible)
  - c. 3 régates d'1 jour + 3 régates de 2 jours → total 6 déplacements
  - d. 1 régates d'1 jour + 4 régates de 2 jours → total 5 déplacements
  - e. il est possible de faire encore moins de déplacements mais pas plus de régates de plus de deux jours (1, 2 ou 3 régates de 1 ou 2 jours).

### V.2.c. Recommandations en relation avec les Codes de Participation Voile Légère et Habitable

Club et Département CL - D	Ligue - L	Interligue – IL - N	National et International F (*)– N – IN
Compétition organisée par un club pouvant être intégrée au calendrier sportif du CDV ou de la Ligue.	Compétition organisée par un club et intégrée au calendrier sportif de la Ligue.	Compétition organisée par un club, CDV Ligue, regroupant les coureurs de plusieurs ligues (3 ligues minimum)	Compétition à participation nationale ou internationale organisée par un club.
Cette compétition se déroule sur une journée (samedi, dimanche ou jour férié) ou un weekend.	Cette compétition se déroule sur une journée (samedi, dimanche ou jour férié) ou un weekend.	Cette compétition se déroule généralement sur 1 à 4 journées	Cette compétition se déroule généralement sur 3 à 7 journées
		Trois courses au minimum doivent être inscrites à l'avis de course. Une préinscription des coureurs devra être prévue, elle devra parvenir au club organisateur 10 jours avant le début de la compétition, sous peine de majoration des droits d'inscription	Le calendrier des compétitions nationales et compétitions internationales est élaboré par chaque classe et la classe internationale en accord avec le club organisateur, la ligue concernée et le Département Compétition Performance
Une course courue au minimum avec classement est nécessaire pour valider la compétition.	Deux courses courues au minimum avec classement sont nécessaires pour valider la compétition.	Deux courses au minimum avec classement sont nécessaires pour valider la compétition	Pour l'inscription des compétitions «Championnat du Monde ou d'Europe» d'une classe, la demande doit être faite à la Commission Relations Internationales de la FFVoile, au moins 1 an avant la date de la compétition.
	Si plus de deux courses, le classement se fera sur n - 1.	Si plus de deux courses, le classement se fera sur n – 1  Pour toutes les séries et classes des Championnats de France Minimes et Espoirs aucun départ de course officielle ne peut être donné avant 15h00 lorsque le samedi est un jour ouvrable ou non inclus dans les vacances scolaires.	
	Si pratique particulière, type raid ou longue distance, une course minimum avec classement est nécessaire pour valider la compétition.	Un maximum de 3 IL doit être programmé annuellement par série et classe.  Une «IL» ne peut figurer à la même date qu'une «N» pour une même classe	
			(*) un indicateur supplémentaire précisera le type du Championnat de France

## VI. LA PROTECTION DES COMPETITIONS ET/OU EPREUVES

Il ne pourra pas être organisé en France au même moment ou juste avant ou juste après, de compétition et/ou épreuve « **Concurrente** » à une compétition et/ou épreuve « **Protégée** » (compétitions de Grade W, 1, 2 et 3).

La notion de « **Concurrente** » étant définie par : la même série ou classe, le même Grade ainsi que 2 Grades inférieurs. On établit que les compétitions et/ou épreuves du Grade 5A, 5B, 5C ne sont en aucun cas « **Concurrentes** » des compétitions et/ou épreuves des Grades W, 1, 2 et 3.

Il serait souhaitable, s'il s'avérait qu'elle puisse être « **Concurrente** » qu'il n'y ait pas de compétition et/ou d'épreuve de Grade 5A, 5B, 5C en même temps qu'une compétition et/ou épreuve de Grade 4. Si de telles situations requéraient un arbitrage, celui-ci serait fait par le Département Compétition Performance.

Nous vous **renouvelons** qu'en cas de « **Concurrence** » de compétitions et/ou épreuves de grades 5A, 5B et 5C à une même date, il vous appartient à vous, Présidente et Président de Ligue, par l'intermédiaire de votre Responsable Calendrier, de négocier avec les clubs en cause avant de valider l'inscription de la compétition et/ou de l'épreuve sur le calendrier.

## **VII. ECHEANCIER CALENDRIER FEDERAL**

### **Très important :**

**La période de validation par la FFVoile, notamment pour les épreuves de grade 4 et plus, s'étend de mi-novembre n-1 à la fin de l'année n-1.**

**Les organisateurs doivent revisiter leur calendrier au mois de janvier de l'année n afin de vérifier la validation de leurs épreuves faite par la FFVoile, tant vis-à-vis des grades que des codes bateaux retenus.**

**Aucune réclamation ne sera prise en compte après le déroulement de l'épreuve concernée.**

Il est également conseillé aux organisateurs de vérifier régulièrement les épreuves inscrites afin de mettre en adéquation le calendrier fédéral avec l'évolution de la pratique en cours d'année ou l'état des préinscriptions aux régates.

Cf. l'échéancier ci-contre

## **VIII. NORMALISATION DU CALENDRIER**

En collaboration avec les classes et séries, le Département Compétition Performance a défini la saison sportive de l'année représentée dans le tableau ci-après.

Différents critères ont été pris en compte pour l'élaboration de cette saison sportive, notamment :

- Des périodes pour l'inscription au Calendrier Fédéral des épreuves de Grades 4 à code de participation IL et N ont été réservées ;
- Les dates d'épreuves telles que celles de Championnats de France ou d'épreuves de grades W 1, 2 et 3 ont été protégées ;
- Pour chaque date de compétition et/ou épreuve de grade 4 (IL) pour une Série ou Classe, il devra y avoir au minimum 3 et au maximum 5 lieux, répartis « équitablement » sur le territoire ;
- Les évolutions concernant l'environnement, « le Plan Carbone », et plus précisément tout ce qui touche au « Développement Durable ». Il nous faut donc réduire le nombre et la distance dans nos déplacements. Nous serons très vigilants pour l'application de ces recommandations internationales.

GRADES	QUI	ACTIONS	ANNEE 2017					ANNEE 2018					
			juil-17	août-17	sept-17	oct-17	nov-17	déc-17	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18
5A-5B-5C	Clubs	Création	Dès juillet 2017 - Puis toute l'année si le délai est respecté*										
		Modification	Toute l'année si non encore validée par la Ligue et respect du délai *										
	Ligues	Création	Validation à partir du 16/10/2017 - Puis toute l'année										
		Modification	Modification et validation des modifications toute l'année										
FFV	Création	Sans action											
	Modification												
4-3-2	Clubs	Création	Création dès juillet 2017 au 15/10/17										
		Modification	Modification de juillet 2017 au 15/10/17 si non encore validée par la Ligue ni la FFVoile										
	Ligues	Création	Validation Ligue du 16/10 au 12/11/17										
		Modification	Modification du 16/10 au 12/11/17										
FFV	Création	Validation et modification à partir du 13/11/17											
	Modification												
1-W	Clubs												
	Ligues												
	FFV	Inscription et validation											

Texte de référence « arrêté du 3 mai 1995 relatif aux manifestations nautiques en mer : Article 6 »

- Délai de création : 30 jours avant le début de la compétition.
  - o Grade 5A, 5B, 5C : 30 jours avant la date de la nouvelle épreuve
  - o Grade 4 – 3 - 2 : 30 à 60 jours avant la date de la nouvelle épreuve
- Délai de modification (de club, de dates, de support) :
  - o Grade 5A, 5B, 5C : 30 jours avant la date de la nouvelle épreuve
  - o Grade 4 – 3 - 2 : 30 à 60 jours avant la date de la nouvelle épreuve
- Délai de remplacement (épreuve à reporter, non courue faute de vent ou intempéries...) :
  - o Grade 5A, 5B, 5C : 15 jours avant la date de la nouvelle épreuve
  - o Grade 4 – 3 - 2 : 30 à 60 jours avant la date de la nouvelle épreuve

Les demandes de créations ou modifications hors délais doivent être transmises par le club organisateur au Responsable calendrier de Ligue à l'aide du formulaire sis sur le site de la FFVoile. Le RCL transmettra à la FFVoile les demandes concernant les grades 4 3 2.

[http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/procedure\\_calendrier.asp](http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/procedure_calendrier.asp)

*Pratiques sur Voies Navigables de France : cf. § IV.3.g– Les obligations de l'organisateur : Cas particuliers*

## Projet de normalisation – Saison sportive - [télécharger](#)

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN								
	A	B	C		A	B	C		A	B	C		A	B	C		A	B	C				
L	1			J	1			J	1			D	1			M	1			V	1		
M	2			V	2			V	2			L	2			M	2			S	2		
M	3			S	3			S	3			M	3			J	3			D	3		
J	4			D	4			D	4			M	4			V	4			L	4		
V	5			L	5			L	5			J	5			S	5			M	5		
S	6			M	6			M	6			V	6			D	6			M	6		
D	7			M	7			M	7			S	7			L	7			J	7		
L	8			J	8			J	8			D	8			M	8			V	8		
M	9			V	9			V	9			L	9			M	9			S	9		
M	10			S	10			S	10			M	10			J	10			D	10		
J	11			D	11			D	11			M	11			V	11			L	11		
V	12			L	12			L	12			J	12			S	12			M	12		
S	13			M	13			M	13			V	13			D	13			M	13		
D	14			M	14			M	14			S	14			L	14			J	14		
L	15			J	15			J	15			D	15			M	15			V	15		
M	16			V	16			V	16			L	16			M	16			S	16		
M	17			S	17			S	17			M	17			J	17			D	17		
J	18			D	18			D	18			M	18			V	18			L	18		
V	19			L	19			L	19			J	19			S	19			M	19		
S	20			M	20			M	20			V	20			D	20			M	20		
D	21			M	21			M	21			S	21			L	21			J	21		
L	22			J	22			J	22			D	22			M	22			V	22		
M	23			V	23			V	23			L	23			M	23			S	23		
M	24			S	24			S	24			M	24			J	24			D	24		
J	25			D	25			D	25			M	25			V	25			L	25		
V	26			L	26			L	26			J	26			S	26			M	26		
S	27			M	27			M	27			V	27			D	27			M	27		
D	28			M	28			M	28			S	28			L	28			J	28		
L	29							J	29			D	29			M	29			V	29		
M	30							V	30			L	30			M	30			S	30		
M	31							S	31							J	31						

## Projet de normalisation – Saison sportive - télécharger

JUILLET				AOÛT				SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOVEMBRE				DECEMBRE			
	A	B	C		A	B	C		A	B	C		A	B	C		A	B	C		A	B	C
D	1			M	1			S	1			L	1			J	1			S	1		
L	2			J	2			D	2			M	2			V	2			D	2		
M	3			V	3			L	3			M	3			S	3			L	3		
M	4			S	4			M	4			J	4			D	4			M	4		
J	5			D	5			M	5			V	5			L	5			M	5		
V	6			L	6			J	6			S	6			M	6			J	6		
S	7			M	7			V	7			D	7			M	7			V	7		
D	8			M	8			S	8			L	8			J	8			S	8		
L	9			J	9			D	9			M	9			V	9			D	9		
M	10			V	10			L	10			M	10			S	10			L	10		
M	11			S	11			M	11			J	11			D	11			M	11		
J	12			D	12			M	12			V	12			L	12			M	12		
V	13			L	13			J	13			S	13			M	13			J	13		
S	14			M	14			V	14			D	14			M	14			V	14		
D	15			M	15			S	15			L	15			J	15			S	15		
L	16			J	16			D	16			M	16			V	16			D	16		
M	17			V	17			L	17			M	17			S	17			L	17		
M	18			S	18			M	18			J	18			D	18			M	18		
J	19			D	19			M	19			V	19			L	19			M	19		
V	20			L	20			J	20			S	20			M	20			J	20		
S	21			M	21			V	21			D	21			M	21			V	21		
D	22			M	22			S	22			L	22			J	22			S	22		
L	23			J	23			D	23			M	23			V	23			D	23		
M	24			V	24			L	24			M	24			S	24			L	24		
M	25			S	25			M	25			J	25			D	25			M	25		
J	26			D	26			M	26			V	26			L	26			M	26		
V	27			L	27			J	27			S	27			M	27			J	27		
S	28			M	28			V	28			D	28			M	28			V	28		
D	29			M	29			S	29			L	29			J	29			S	29		
L	30			J	30			D	30			M	30			V	30			D	30		
M	31			V	31							M	31							L	31		

## **IX. DOCUMENTS DE REFERENCE**

Vous pouvez consulter les documents de référence sur le site internet de la FFVoile :

- ✓ Règlement Sportif de la FFVoile  
[http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/Reglement\\_sportif.pdf](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/Reglement_sportif.pdf)
- ✓ Règlement Technique de la FFVoile  
[http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/Reglement\\_Technique\\_FFV.pdf](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/Reglement_Technique_FFV.pdf)
- ✓ L'Avis de Course type et Instructions de courses types  
[http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/arbitrage/RC\\_complementaires.asp](http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/arbitrage/RC_complementaires.asp)
- ✓ Règlements Spéciales Offshore  
<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/RSO.asp>
- ✓ Règlement de publicité  
[http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/arbitrage/RC\\_complementaires.asp#publicité](http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/arbitrage/RC_complementaires.asp#publicité)
- ✓ Procédure d'inscription d'un Championnat d'Europe ou du Monde  
[http://www.ffvoile.net/ffv/web/ffvoile/reglementation/Cal\\_Inscript\\_Internet\\_Proc.asp](http://www.ffvoile.net/ffv/web/ffvoile/reglementation/Cal_Inscript_Internet_Proc.asp)

### **Complément d'informations :**

- ✓ Pour information, le Calendrier des Vacances Scolaires est consultable sur le site Internet :  
<http://www.education.gouv.fr/pid25058/le-calendrier-scolaire.html>
- ✓ Les Règles d'Introduction à la Régate – RIR :
- ✓ Des outils d'aide à la mise en place des Règles d'Introduction à la Régate ont été réalisés par la Commission Centrale d'Arbitrage :
- ✓ Les Règles d'Introduction à la Régate, réactualisées
- ✓ L'avis de course type des Règles d'Introduction à la Régate
- ✓ La Fiche course type des Règles d'Introduction à la Régate
- ✓ Le mode d'emploi des Règles d'Introduction à la Régate

Ils sont téléchargeables sur le site internet de la FFVoile :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/RIR.asp>

Les Règles d'Introduction à la Régate sont applicables sur les compétitions de grade 5 (A B ou C), avec possibilité de dérogation pour les grades supérieurs, sur décision de la Commission Centrale d'Arbitrage, en concertation avec les départements sportifs concernés.

Idéales dans le cadre d'une pratique conviviale, particulièrement adaptées aux jeunes ou aux débutants, elles s'inspirent des principales règles de route et de priorité des Règles de Course à la Voile. Leur application est possible dès lors qu'un arbitre (de club, régional ou national) est identifié sur la compétition ; celui-ci assure alors la coordination des observateurs présents sur l'eau.

- ✓ Infos complémentaires : Prise en charge de l'arbitrage  
[http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/documents/Principe\\_prise\\_en\\_charge.pdf](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/documents/Principe_prise_en_charge.pdf)



## **X. CHAMPIONNATS DE TYPE CHALLENGES ET TROPHEES**

Ou Cas des régates se déroulant sur plusieurs week-ends se succédant

### **X.1. CHAMPIONNAT DE TYPE « CHALLENGE »**

#### **X.1.a. Définition**

Un challenge est une compétition dont les courses se déroulent sur des journées ou des périodes se succédant (plusieurs week-ends par exemple) et donnant lieu à un classement général final (à l'issue de l'ensemble des journées ou périodes).

#### **X.1.b. Inscrire un challenge au calendrier**

Il faut créer une seule compétition et lui donner « l'intitulé » du Challenge. Il ne faut pas créer les compétitions intermédiaires.

##### Saisie des dates :

- Début : 1er jour du challenge
- Fin : dernier jour du challenge

Créer autant d'épreuves que de séries admises à courir (code bateau) et ce aux mêmes dates que celles de la compétition.

##### Informations sur les différentes dates constituant le challenge :

Annonce des différentes périodes ou journées de course : Utiliser l'onglet « infos complémentaires » pour préciser ces différentes dates.

##### Chargement des résultats :

Durant le challenge, le club organisateur peut charger les résultats qui seront considérés par la FFVoile comme provisoires.

A la fin du challenge, les résultats finaux de l'ensemble des épreuves qui regroupent la totalité des journées ou périodes constituant le challenge doivent être expédiés à la FFVoile par le club organisateur à l'aide du logiciel Freg. Seuls ces résultats finaux seront pris en considération par la FFVoile pour le classement national des coureurs

### **X.2. CHAMPIONNAT DE TYPE « TROPHEE »**

#### **X.2.a. Définition**

Un trophée est constitué de plusieurs compétitions, dont chaque résultat final est pris en compte par la FFVoile pour le classement national des coureurs. Le club organisateur peut cumuler les différents classements pour établir un classement général final du trophée. Ce classement général final du trophée ne devra pas être envoyé à la FFVoile et ne pourra pas être pris en compte par la FFVoile pour le classement national des coureurs.

#### **X.2.b. Inscrire un trophée au calendrier**

Il faut créer pour chaque période ou journée de course, une compétition et lui donner « l'intitulé » du Trophée. Il ne faut pas créer qu'une seule compétition.

##### Saisie des dates pour chaque compétition :

- Début : 1er jour de chaque compétition du trophée
- Fin : dernier jour de chaque compétition du trophée

Pour chaque compétition du trophée, créer autant d'épreuves que de séries admises à courir (code bateau).

Informations sur les différentes dates constituant le Trophée :  
Pas nécessaire puisque chaque compétition définit chaque période de course.

Chargement des résultats :

Les résultats finaux par épreuve de chaque compétition constituant le trophée doivent être expédiés à la FFVoile par le club organisateur à l'aide du logiciel Freg. Seuls ces résultats finaux seront pris en considération par la FFVoile pour le classement national des coureurs.

## **XI. TRAITEMENTS DES RESULTATS**

### **XI.1. OBLIGATION DE TRANSMETTRE LES RESULTATS**

L'envoi des résultats via le logiciel FREG est de la responsabilité de l'organisateur sous contrôle du Président du Comité de Course. Le Responsable Calendrier de Ligue veillera à la remontée des résultats.

#### Devoir des organisateurs vis-à-vis des licenciés et de l'information

Tout licencié doit retrouver ses résultats pris en compte dans l'ensemble des classements fédéraux : Classement Individuel Fédéral National ou Régional, Classement National des Classes et des Pratiques, Classement OSIRIS Habitable par façade (licenciés et bateaux/skipper) et Championnat de France des Clubs.

L'information concernant les résultats doit être disponible à toutes personnes intéressées dès la fin des compétitions.

En conséquence, pour conserver aux classements leurs caractères ludiques et compétitifs, il est impératif que l'ensemble des résultats soit adressé à la FFVoile dans un minimum de temps et que tous les équipiers soient inscrits par le numéro de licence.

Le logiciel FREG est mis gracieusement à votre disposition, vous pouvez le télécharger sur le site fédéral :

- ✓ Téléchargement FREG : <http://www.ffvoile.net/Freg/Freg.htm>
- ✓ Dès la fin de la compétition, l'organisateur doit créer le fichier export : Aide à l'export : en cliquant sur « RESULTATS => FFV » (bouton rouge sur la fenêtre principale de FREG),
- ✓ Puis le télécharger sur le site après « identification » avec un code de gestion structure de la FFVoile (club, CDV ou Ligue, ex : C00001 + mot de passe), le choix « Envoi Résultats » permet de gérer ces envois de fichier.
- ✓ Guide à l'exportation des résultats :  
[http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/documents/Note\\_FREG\\_Export\\_2010.pdf](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/documents/Note_FREG_Export_2010.pdf)
- ✓ Un seul code bateau pour les Optimist :  
[http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/documents/OPTI\\_Mode\\_Emploi\\_2011.pdf](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/documents/OPTI_Mode_Emploi_2011.pdf)
- ✓ **L'Intersérie Dériveur Mode d'Emploi** <http://espaces.ffvoile.fr/media/20092/vl-interserie-dersite.pdf>
- ✓ Vous avez également la possibilité de télécharger le dossier « Formation FREG » sur la même page

#### **Kiteboard**

- ✓ Saisir des résultats d'une épreuve Kiteboard dans FREG est possible. Tout a été mis en place de la même manière que pour les autres pratiques. Voir pour exemple des résultats : [Loctudy](#) ou [ASPTT Nouméa Club](#)

## XI.2. MESSAGES D'ALERTE

Un système d'alerte pour non réception de résultats sous forme de mail sera adressé à chaque club organisateur après chaque épreuve, à savoir :

1. **Alerte à 3 jours** : avertissement, au-delà d'un délai de 30 jours, les résultats ne seront plus pris en compte dans les classements fédéraux par la FFVoile (mail adressé au Club organisateur et Président CC + Président de Ligue + RCL)
2. **1er rappel à 15 jours** (mail adressé au Club organisateur + Président CC + Président CRA + Président de Ligue + RCL)
3. **2ème et dernier rappel à 23 jours** (mail adressé au Club organisateur + Président CRA + Président de Ligue + RCL)
4. **Dernier message après 30 jours**, nous sommes au regret de vous informer que les résultats ne sont plus pris en compte dans les classements fédéraux pour cause de délai de transmission dépassé. (mail adressé au Club organisateur + Président de Ligue + RCL)

## XI.3. PRISE EN COMPTE DES RESULTATS DANS LES CLASSEMENTS

**Modification**

### 1. Nombre minimum d'équipages

Pour que les résultats puissent être pris en compte dans les Classements Fédéraux CNIF, CRIF, CNI, les épreuves devront respecter le nombre d'équipages classés suivant : [Cliquer pour télécharger le tableau](#)

Minimum d'équipages classés pour la prise en compte d'un résultat dans un Classement Fédéral en fonction du Grade et de la pratique*							
	Habitacle - Quillard Voile légère		Multicoques - Dériveurs - Windsurf		Kiteboard - Bateaux volants	VRC	Toutes pratiques
	Intersérie	Monotype	Intersérie	Monotype	Intersérie et Monotype	Intersérie et Monotype	Flotte collective
Grade 3	10	10	15	15	10	15	10
Grade 4	10	10	12	12	10	12	10
Grade 5A	7	5	7	7	5	7	5
Grade 5B	7	5	7	7	5	7	5
Grade 5C	7	5	5	Pas d'épreuves	5	5	5

\* Les compétitions de Grade W, 1, 2, les compétitions de Match Racing et la Course par Equipe (tout Grade), les Championnats de France "F" "FP" (cf. V.2.a), et les compétitions inscrites au tableau des épreuves de la Division Internationale pour le Classement National Individuel Fédéral ne sont pas concernés par cette règle.

### 2. Délais

Après 30 jours les résultats non transmis ne seront plus pris en compte dans les classements fédéraux (cf. messages d'alerte XI.2) mais seront affichés sur le site fédéral.

### 3. Epreuves déclarées

Seules les épreuves inscrites au calendrier fédéral pourront recevoir des résultats. Aucune épreuve ne pourra être inscrite a posteriori.

Pensez à consulter le calendrier régulièrement afin de le mettre à jour.

### 4. Epreuves Intersérie Voile Légère et Classement National des Classes et des pratiques

Les points acquis par les coureurs lors d'une épreuve Intersérie sont pris en compte dans le Classement des Classes et des pratiques.

Pour que ces résultats puissent être pris en compte, il est impératif que le club indique le support de chaque coureur dans Freg.

Nous vous rappelons qu'une épreuve intersérie est une épreuve mixant plusieurs supports. Il ne pourra être adressé de résultats intersérie concernant un seul support.

**La FFVoile sera attentive à cette situation, communiquera avec les clubs concernés et pourra invalider toute épreuve intersérie comportant un seul support ou ne comportant aucun renseignement sur le support.**

#### **XI.4. CONSEQUENCES DE LA NON TRANSMISSION DE RESULTATS**

1. Toute épreuve de grade W à 4 de l'année « n » pour laquelle l'organisateur de compétitions n'a pas renvoyé à la FFVoile les résultats au moyen du logiciel « FREG » avant l'établissement du calendrier de l'année « n+1 », sera dégradée, après avis du Groupe National Calendrier.
2. Toute épreuve de grade W à 4 de l'année « n » pour laquelle l'organisateur de compétitions a renvoyé à la FFVoile des résultats incomplets via le logiciel « FREG », ne pourra pas prétendre à une meilleure gradation et pourra éventuellement être dégradée en fonction de l'avis du Groupe National Calendrier.

#### **XI.5. ANNULATION / INVALIDATION / SUPPRESSION**

Pour mettre à jour le calendrier fédéral, et pour permettre la validation pour l'année suivante (voir ci-dessus), il revient au club organisateur :

- **D'annuler toute épreuve** qui ne sera pas courue, cela permettra d'informer les coureurs qu'il n'y a pas lieu de se déplacer ; cette annulation se fait avant la date de l'épreuve.
- **D'invalider toute épreuve** qui n'a pas pu être courue, vous mentionnez ainsi que ces épreuves n'auront pas de résultats, cette action est à faire dans un délai d'un mois après la date de l'épreuve.

Ces deux actions se font via le menu calendrier : Annulation par l'organisateur des épreuves et/ou compétitions non courues.

- **Supprimer une épreuve** : il peut arriver que vous ayez saisi une compétition/épreuve par erreur. Afin de ne pas surcharger le calendrier, nous vous invitons à supprimer entièrement la compétition en supprimant toutes les épreuves ou seulement l'épreuve concernée. Cela se fait via le menu calendrier : saisir une épreuve. Cette action est possible par le Club avant que la compétition ne soit validée par la Ligue et/ou la FFVoile et possible par le RCL avant validation par la FFVoile.

Voir le guide de saisie du calendrier pour plus de précision.

#### **Lisibilité sur le calendrier fédéral :**

Les symboles ci-dessous seront visibles sur le calendrier fédéral.



Résultat transmis



Une ou des épreuves invalidées (épreuves non courues ou résultats invalides)



Une ou des épreuves annulées

#### **XI.6. SERIES ET GROUPES DE CLASSEMENT**

Sur une épreuve, un même code bateau peut recevoir plusieurs résultats. **Important : le fichier export doit être unique pour l'épreuve et comporter l'ensemble des résultats. En aucun cas, les résultats ne doivent être envoyés séparément.**

Cela permet d'adresser les résultats correspondant aux groupes de classement de votre épreuve, pour exemple :

- INC groupes de classement C1 C3...
- IND groupes de classement Light Médium Fast
- OSIRIS groupes de classement OSIRIS 1, OSIRIS 2 ...,
- IRC groupes de classement IRC1, IRC2...

## **XI.7. « COURSE PAR EQUIPE »**

La saisie au calendrier d'une épreuve qui se court « par Equipe » doit être faite avec le code bateau spécifique de la Pratique :

Dériveur Solitaire : CEDS	Windsurf : CEW
Dériveur Double : CEDD	Voile Radiocommandée : CEVR
Quillard de sport : CEQS	Habitable : CEH
Multicoques : CEM	

### **Comment traiter et remonter les résultats**

Dans Freg, seul le résultat final sera saisi comme si une seule course avait été courue.

Afin que les résultats puissent alimenter le classement du Championnat de France des Clubs, vous devrez saisir les numéros de licence de tous les coureurs constituant chaque équipe sur un seul bateau. Pour exemple : Course par équipe en 420 – chaque équipe comprend 2 équipages de 2 coureurs. Vous devez saisir les 4 n° de licence pour chaque place du résultat final.

Pour toutes informations complémentaires sur la « Course par Equipe » consulter la « Boîte de Jeu » : [http://www.ffvoile.fr/ffv/web/evenement/2012/CF\\_Equipe/Boite\\_Jeu/A\\_Presentation\\_Boite\\_de\\_jeux\\_CPE.pdf](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/evenement/2012/CF_Equipe/Boite_Jeu/A_Presentation_Boite_de_jeux_CPE.pdf)

## XII. SERIES ET GRADES VOILE LEGERE ET HABITABLE

Pour les principaux supports

### VOILE LEGERE

Code	Bateau ou Planche à Voile	Grade				Code	Bateau ou Planche à Voile	Grade					
		W	1	2	3			4	W	1	2	3	4
420	420			X	X	X	CLA	Classe A			X	X	X
470	470	X	X	X	X	X	D18	Dart 18			X	X	X
505	505			X	X	X	F18	Formule 18			X	X	X
29ER	29er			X	X	X	H16	Hobie Cat 16			X	X	X
29XX	29ER XX			X	X	X	HTIG	Hobie Cat Tiger			X	X	X
4000	4000					X	INC	Intersérie Catamaran			X	X	X
49ER	49er	X	X	X	X	X	FCM	Flotte Collective Multicoque				X	X
49FX	49ER FX	X	X	X	X	X	FPHA	Flying Phantom			X	X	X
B14	B14			X	X	X	15.5	KL15.5 et SL15				X	X
CARA	Caravelle					X	NA17	Nacra 17	X	X	X	X	X
EUR	Europe			X	X	X	SL16	SL16			X	X	X
FIN	Finn	X	X	X	X	X	SPFI	Spitfire				X	X
FIR	Fireball			X	X	X	TOR	Tornado			X	X	X
FCDS	Flotte Collective Dériveur Solitaire				X	X	TYKA	Tyka				X	X
FCDG	Flotte Collective Dériveur Glisse				X	X	VIP	Viper			X	X	X
FCDD	Flotte Collective Dériveur Double				X	X	WETA	Weta		X	X	X	X
14F	International 14 pieds			X	X	X	2.4M	2.4M	X	X	X	X	X
IND	Intersérie D Tps compensé			X	X	X	55JI	5M50 JI			X	X	X
LAS4	Laser 4.7				X	X	06JI	6m Jauge Internationale			X	X	X
LAR	Laser Radial	X	X	X	X	X	7M50	7M50					X
LAS	Laser Standard	X	X	X	X	X	AILE	Aile				X	X
EQU	L'Equipe				X	X	DRA	Dragon		X	X	X	X
OBIC	Open Bic				X	X	F15	Flying Fifteen International			X	X	X
OPTI	Optimist				X	X	INQ	Intersérie Quillards				X	X
RSFD	RS Féva Double				X	X	FCQS	Flotte Collective Quillard de Sport				X	X
SNI	Snipe			X	X	X	LSB3	Laser SB3 - SB20			X	X	X
VAU	Vaurien			X	X	X	MIJI	Mini JI				X	X
R120	Fire Race 120			X	X	X	OP50	Open 500				X	X
F31	Formule 31			X	X	X	570	Open5.70				X	X
F42	Formula 42			X	X	X	SOL	Soling				X	X
HFW	Windsurf à Foil			X	X	X	SNR	Sonar	X	X	X	X	X
SLA	Funboard Intersérie sans dérive	X	X	X	X	X	STA	Star			X	X	X
VAGU	Vague			X	X	X	TEM	Tempest			X	X	X
FRST	Freestyle				X	X	TOF	Tofinou					X
VIT	Vitesse					X	VNO	Vent d'Ouest				X	X
FCW	Flotte Collective Windsurf					X	AD33	Hansa 303 solo				X	X
B 293	BIC 293 OD			X	X	X	AD3D	Hansa 303 double		X	X	X	X
RSX	RS:X	X	X	X	X	X	ADLI	Hansa Liberty				X	X
RCB	Raceboard de maxi 3.8m Intersérie Windsurf à dérive			X	X	X	CLM	Classe "M" Marblehead			X	X	X
RCO	Raceboard de plus de 3.8m Intersérie Windsurf à dérive					X	CL1	Classe 1 mètre			X	X	X
LD	Longue distance			X	X	X	C10	Classe 10					X
FKR	Formula Kite Racing				X	X	C2M	Classe 2 mètres					X
KOR	Kitefoil Open Racing	X	X	X	X	X	LARC	Laser RC				X	X
RSBC	TT:R Slalom/Boardercross	X	X	X	X	X	M40	Classe Mini 40					X
FS	TT:F Freestyle	X	X	X	X	X	ACRC	Classes 12 M JI au 1/10 <sup>ème</sup> et A C au 1/10 <sup>ème</sup>					X
FBA	TT:R Big Air					X	FCVR	Flotte Collective VRC					X
FP	TT:F Park					X							
OKVA	Open Kite Vague				X	X							
FSL	Open Kite Freestyle Strapless				X	X							
OKVI	Open Kite Vitesse				X	X							
OKSC	Open Kite Speed Crossing				X	X							
OKLD	Open Kite Longue Distance			X	X	X							

Kiteboard : tableau récapitulatif des codes bateaux

HABITABLE		Grade				
Code	Bateau	W	1	2	3	4
55J (répertorié en Quillard)	5m50 jauge internationale		X	X	X	X
06J (répertorié en Quillard)	6m jauge internationale		X	X	X	X
08JI	8m jauge internationale		X	X	X	X
12mJ	12m jauge internationale	X	X	X	X	X
50MU	Multicoques 50 pieds		X	X	X	X
650P	Proto Mini 6m50		X	X	X	X
650S	Série Mini 6m50		X	X	X	X
AC45	Catamaran AC 45	X	X	X	X	X
CEH	Course par Equipe Habitable				X	X
CL40	Class 40			X	X	X
COR	Corsaire				X	X
D35	Décision 35			X	X	X
ELIO	Eliott			X	X	X
FC31	First Class 31.7				X	X
FIGA	Figaro Bénéteau 2		X	X	X	X
FC75	First Class 7.5				X	X
GSUR	Grand Surprise				X	X
GC32	Catamarant GC 32		X	X	X	X
IMO	Monocoque 60 pieds Imoca	X	X	X	X	X
J22	J22			X	X	X
J24	J24			X	X	X
J80	J80		X	X	X	X
J111	J111				X	X
JO35	Jeanneau One Design 35					X
LTZE	Longtze				X	X
MAR	Maraudeur					X
ML32	Melges 32	X	X	X	X	X
MIC	Micro			X	X	X
ML24	Melges 24	X	X	X	X	X
MON	Monotypes	X	X	X	X	X
MR	Match Racing tous supports	X	X	X	X	X
MUSC	Muscadet					X
SB20	SB20		X	X	X	X
SEAS	Seascape 18				X	X
SUR	Surprise			X	X	X
ULTI	Multicoque Ultime	X	X	X	X	X
XM40	Extrême 40			X	X	X
570	Open 570				X	X
590	590					X
750	Open 7.50				X	X

### Systèmes de temps compensé :

OSIR	OSIRIS Habitable	Grades fixés par la FFVoile en accord avec les différents systèmes de handicap
IRC	International Rule Club	
M2K	Multi 2000	
ORCI	ORC International	
ORCC	ORC Club	

## FICHE CREATION ET/OU MODIFICATIONS - HORS DELAIS – DEMANDE EXCEPTIONNELLE

[CLIQUER POUR TELECHARGER LA FICHE](#)

**Epreuves de Grade 5A 5B 5C** : Les demandes hors délais de création ou de modification doivent, **à titre exceptionnel**, être adressées au responsable calendrier de Ligue par l'organisateur. **Le Responsable Calendrier pourra saisir et valider la ou les épreuves.**

**Epreuves de Grade 4 et 3 ou épreuves déjà validées par la FFVoile** : les demandes hors délais de création ou de modification doivent être adressées à la FFVoile par le Responsable Calendrier de Ligue à [calendrier2018@ffvoile.fr](mailto:calendrier2018@ffvoile.fr).

Toutes ces demandes devront impérativement stipulées que la déclaration aux Administrations compétentes a bien été effectuée.

LIGUE/CLUB : ..... Date : .....

RCL : .....

Déclarations aux Administrations compétentes\* : (Affaires Maritimes, Préfectures...) : OUI/NON

	CREATION	MODIFICATION
<b>Informations indispensables</b>		
N° Club		
N° compétition si modification demandée		
Intitulé		
Date du	au	au
Pratique	<b>D / K / M / P / Q / R / HAB / T</b>	<b>D / K / M / P / Q / R / HAB / T</b>
Code bateau		
Grade	<b>5C / 5B / 5A / 4 / 3 / 2 / 1 / W</b>	<b>5C / 5B / 5A / 4 / 3 / 2 / 1 / W</b>
Code de participation	<b>CL / D / L / IL / N / F / FP / FA / IN / IE</b>	<b>CL / D / L / IL / N / F / FP / FA / IN / IE</b>
Accueil Etrangers*	OUI / NON	OUI / NON
Plan d'eau intérieur*	OUI / NON	OUI / NON
Voie navigable de France*	OUI / NON	OUI / NON
Arrêt de navigation*		
Dotation en prix*	OUI / NON	OUI / NON
Spécificité*	Handivalide – Promotionnelle – Voile Entreprise / Corporative – Voile Entreprise / Universitaire – Universitaire / Scolaire Femmes à la Barre / Epreuves Féminines Par défaut : tous publics	Handivalide – Promotionnelle – Voile Entreprise / Corporative – Voile Entreprise / Universitaire – Universitaire / Scolaire Femmes à la Barre / Epreuves Féminines Par défaut : tous publics
Forme :		
RIR	OUI / NON	OUI / NON
Nbre de zones de courses	5A – 5B – 5C :	
	4 – 3 – 2 – 1 – W :	
Demande Jury sans Appel*	OUI / NON	OUI / NON
<b>Informations facultatives</b>		
Plan d'eau		
Coordonnées		

\* Rayer les mentions inutiles